

12/06/2015

Communiqué de Presse

Suite à l'information pertinente que nous avons reçu par les acteurs / investisseurs étant impliqués et le communiqué de presse correspondant publié au 6/10/2015, nous publions des précisions sur le transfert à un compte commun d'investissement des actions de la société PAPAPANAGIOTOU - DROMEAS SA, de propriété de son principal actionnaire et président M. Athanasios Con. Papapanagiotou.

Plus précisément, le 04/06/2015, l'actionnaire principal et Président du Conseil d'Administration de la société, M. Athanasios Con Papapanagiotou, a procédé au transfert de 16,17 millions d'actions avec l'égalité des droits de vote de son compte d'investissement personnel dans le Compte d'Investissement Conjoint, ouvert conjointement avec ses enfants M. Constantine Papapanagiotou et Mme Maria Olga Papapanagiotou.

Suite au transfert ci-dessus, dans le Compte d'Investissement Conjoint, il y a au total 16,17 millions d'actions à droit égal de vote, soit 46,57% du capital social. Avec cette action, le pourcentage du capital social et des droits de vote de M. Athanasios Papapanagiotou reste le même, tandis que le pourcentage de M. Constantine Papapanagiotou et Mme Maria Olga Papapanagiotou revient aussi à 46,57% pour chacun d'eux.

De la part du Conseil d'Administration